

# Bulletin FrancoPaix

Vol. 5, n° 5

MAI 2020

UQÀM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**  
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

Centre FrancoPaix



PAGE 2

## Déradicalisation en Somalie : autorités traditionnelles et contre-insurrection

Par Linnéa Gelot

PAGE 7

## Nouvelles et annonces

# Déradicalisation en Somalie : autorités traditionnelles et contre-insurrection

Par Linnéa Gelot



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Il est nécessaire de développer des processus de **Désarmement, démobilisation, et réintégration (DDR)** mettant l'accent sur les dimensions sociales de la réintégration, des programmes plus sensibles au contexte et qui reposent davantage sur l'appropriation locale.

**Afin de rendre le DDR adapté à la lutte contre les groupes islamistes armés**, tels que Harakat Al-Shabaab Al-Mujahideen (ci-après Al-Shabaab), les autorités traditionnelles et d'autres acteurs de la société ont assumé des rôles importants dans le travail de déradicalisation.

**En raison d'une gouvernance insuffisante de la part des acteurs nationaux et internationaux** dans les zones de réintégration des mouvements armés islamistes, les élites locales, les chefs de communauté et les autorités traditionnelles sont des intermédiaires essentiels pour les politiques de stabilisation.

**Les autorités traditionnelles ont un rôle important** en tant que leaders d'opinion; elles influencent la volonté des réseaux et groupements claniques de soutenir la réintégration des anciens combattants et membres non combattants d'Al-Shabaab.

**Les organisations internationales ne peuvent pas contrôler** les récits de déradicalisation des acteurs non étatiques locaux. Les autorités traditionnelles ne se contentent pas d'amplifier les récits de consolidation de la paix des organisations internationales.

**Le soutien de la société, les réseaux et les relations de parenté** sont primordiaux pour la réinsertion des anciens combattants.

**Linnéa Gelot**

Chercheuse principale

Folke Bernadotte Academy

Suède

[Linnea.Gelot@fba.se](mailto:Linnea.Gelot@fba.se)



Photo de couverture : un soldat ougandais servant avec la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) passe devant une femme somalienne en direction de son véhicule de combat le 25 mai 2012, près du centre de la ville d'Afgoye, à l'ouest de la capitale somalienne Mogadiscio.

La déradicalisation est devenue une priorité des politiques de stabilisation dans le contexte de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, et cela a été particulièrement vrai pour la Somalie<sup>1</sup>. Les Nations unies, en tant qu'organisation internationale clé en matière de gouvernance de la sécurité, ont commencé à intégrer la déradicalisation dans son répertoire d'outils. La Mission d'assistance des Nations unies en Somalie (MANUSOM) l'a incorporé dans le domaine du Désarmement, de la démobilisation et de la réintégration<sup>2</sup> (DDR). Dans plusieurs autres pays, l'ONU ainsi que des acteurs non onusiens mènent des activités de DDR avec des niveaux de déradicalisation variables. Certains affirment qu'un processus de convergence est en cours entre les domaines conceptuel et pratique de la contre-insurrection et du DDR<sup>3</sup>.

En Somalie, les autorités traditionnelles jouent un rôle nécessaire pour l'effort de stabilisation, dans la mesure où elles ont un pouvoir d'influence pour affaiblir le soutien à Al-Shabaab dans les communautés rurales. Les acteurs de la stabilisation attendent des cheikhs, des imams et des anciens qu'ils soient des intermédiaires et qu'ils multiplient les contacts avec les communautés sous le contrôle d'Al-Shabaab, affiliée à Al-Qaïda en Somalie, ou d'autres groupes armés<sup>4</sup>. Cela est d'autant plus vrai que les conditions spécifiques au contexte de l'insurrection et de la contre-insurrection en Somalie relèvent d'une grave absence d'État, d'un contrôle semi-territorial<sup>5</sup> de la part des insurgés et de conflits prolongés au niveau des communautés. Que se passe-t-il lorsque les autorités traditionnelles sont impliquées dans des pratiques de déradicalisation ? Ce qui suit est mon analyse des interactions entre les autorités traditionnelles somaliennes et les intervenants internationaux<sup>6</sup>.

Les autorités traditionnelles façonnent les perceptions et les récits au niveau communautaire sur les « progrès » et les avantages des efforts de stabilisation. Leur rôle de leader d'opinion est particulièrement important étant donné que les objectifs des politiques de stabilisation peuvent être assez opaques. En soutenant ou en contestant les interventions en Somalie, ces autorités influencent la volonté de certains réseaux claniques et de communautés de soutenir la déradicalisation et la réintégration des anciens combattants d'Al-Shabaab, mais aussi de membres d'Al-Shabaab ayant des rôles non combattants. Mon analyse montre que les autorités traditionnelles jouent un rôle de médiateur entre les attentes des acteurs internationaux et les sensibilités locales, mais que leurs activités ont des résultats imprévisibles et contingents.

## Contre-insurrection et DDR

Les interventions de stabilisation dans le Sahel et la Corne de l'Afrique sont aujourd'hui entremêlées de logiques et de techniques proches de la contre-insurrection<sup>7</sup>. Cela implique souvent des structures et des réseaux de gouvernance qui cherchent à prévenir et à contrer l'extrémisme violent. Ces formes d'intervention visent à imposer un mode de gouvernance particulier afin d'aider à gérer et à supprimer l'instabilité et ses effets<sup>8</sup>.

Les pratiques du DDR reconfigurent ces outils politiques et pratiques pour répondre à la diversité des acteurs armés dans les conflits contemporains, et dont les mouvements islamistes armés sont représentatifs. À l'occasion, l'ONU inclut des composantes de déradicalisation dans sa programmation de DDR<sup>9</sup>. Les

processus DDR se réalisent aujourd'hui sur un continuum entre une approche minimaliste focalisée sur l'amélioration de la sécurité à court terme et une compréhension maximaliste produisant un large ensemble de pratiques visant un développement durable. Le DDR n'est plus une activité strictement post-conflit, mais se déroule pendant des périodes de violence continue. Sa programmation est très flexible et adaptée au contexte. Plusieurs États touchés par les actions des mouvements islamistes armés ont demandé que les programmes de DDR incluent une réintégration spécifiquement adaptée aux anciens membres des mouvements islamistes armés.

La contre-insurrection repose souvent sur le renforcement de l'autonomie des élites locales ou des forces contre-insurrectionnelles<sup>10</sup>. Divers types de contre-insurgés reçoivent le soutien et le financement des acteurs internationaux en échange de leur adhésion et de leurs efforts de persuasion des communautés locales à coopérer. Les stratégies contre-insurrectionnelles ont deux composantes principales, recourant soit à un mélange de méthodes coercitives, soit visant à rechercher l'adhésion des populations. C'est un phénomène bien connu, qui remonte au terme colonial de pacification<sup>11</sup>. L'objectif sous-jacent de la pacification est le contrôle social pour rendre les populations locales plus résistantes aux insurgés. Cependant, la pacification par l'engagement des autorités traditionnelles dans la déradicalisation ne permet pas de répondre de manière prévisible aux priorités de la stabilisation. Le rôle de médiation des autorités traditionnelles donne lieu à des formes de gouvernance adaptatives, complexes et contingentes. Cette analyse contextuelle des autorités traditionnelles en Somalie est spécifique à chaque cas, mais les conclusions font écho à un défi historiquement bien connu des interactions entre la société et les insurgés.



*«La pacification par l'engagement des autorités traditionnelles dans la déradicalisation ne permet pas de répondre de manière prévisible aux priorités de la stabilisation. Le rôle de médiation des autorités traditionnelles donne lieu à des formes de gouvernance adaptatives, complexes et contingentes.»*

## DDR en Somalie

En Somalie, diverses approches de DDR ont été testées dans les contextes post-conflit du Somaliland et du Puntland dans les années 1990. La MANUSOM et la Mission de l'Union africaine en Somalie (ci-après AMISOM), avec le soutien d'autres agences des Nations unies et des principaux donateurs, ont considérablement élargi la portée des programmes de DDR et en ont fait des programmes de « déradicalisation »<sup>12</sup>. Le Bureau de la MANUSOM pour l'État de droit et des institutions chargées de la sécurité a soutenu le développement par le gouvernement fédéral de Somalie (GFS) du programme national pour le traitement et la prise en charge des combattants désengagés et des jeunes à risque en Somalie en 2012 (ci-après programme national). Quatre centres ont été initialement créés dans le but de réintégrer dans la communauté les anciens combattants d'Al-Shabaab à « faible risque ». Les piliers du programme national sont : la sensibilisation, l'accueil, le ciblage, la réhabilitation, la réinsertion et la réintégration. Les mécanismes du programme national n'étaient accessibles qu'aux personnes considérées comme « à faible risque » par l'Agence nationale de renseignement et de sécurité du FGS. Il s'agit des personnes qui ont volontairement déserté l'organisation, qui ont dénoncé l'idéologie d'Al-Shabaab et qui n'ont pas été considérées comme présentant un risque futur pour la sécurité publique. La MANUSOM a également soutenu et mis en

place un programme pilote de réhabilitation en milieu carcéral pour les prisonniers à haut risque à Baidoa.

Le concept de déradicalisation, pour notre compréhension des conflits locaux ou des défis de gouvernance dans les situations post-conflit, ne fait pas l'unanimité<sup>13</sup>. De manière générale, il désigne le processus par lequel l'on cherche à convaincre des individus de quitter des groupes désignés comme « extrémistes violents » ou « terroristes » en cherchant à changer une philosophie ou mentalité considérée comme « radicale »<sup>14</sup>. La déradicalisation est un domaine qui évolue rapidement : divers modèles, critères et méthodes d'évaluation sont adoptés et testés<sup>15</sup>. L'une des mesures de déradicalisation les plus significatives en Somalie a été le modèle de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité qui consiste à enrôler directement les transfuges d'Al-Shabaab dans ses rangs. Cette pratique, souvent dissimulée, a suscité le ressentiment des Somaliens, qui perçoivent l'Agence comme infiltrée puisque certains membres d'Al-Shabaab de haut rang ont obtenu des postes dans cette structure étatique. Ces derniers accèdent ainsi à des positions sociales élevées auxquelles la plupart des Somaliens n'ont pas accès, tout en échappant à des punitions sévères<sup>16</sup>.

Les autorités traditionnelles ont été mobilisées pour encourager les défections et faciliter la réintégration. Ces activités, espère-t-on, affaibliront la base de soutien des groupes armés islamistes dans la population civile, améliorant ainsi l'autorité de l'État et de son appareil coercitif. Le gouvernement a sélectionné ceux qu'il considérait comme des imams et des anciens jugés qualifiés, et

s'est appuyé sur eux pour établir des contacts stratégiques avec les communautés et obtenir des informations privilégiées sur les facteurs déclenchant le recrutement d'Al-Shabaab. Les autorités traditionnelles ont joué un rôle dans le programme national, principalement en matière de sensibilisation, de réinsertion et de réintégration, et certains imams sont impliqués dans les politiques de réhabilitation.

Le soutien international au programme national du GFS a inséré la déradicalisation dans la programmation du DDR, et a entraîné des ajustements et de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs des politiques de stabilisation. Ces éléments constituent des exemples concrets de la fusion entre les pratiques de stabilisation et de contre-insurrection.

## Les pratiques de déradicalisation des autorités traditionnelles en Somalie

Plusieurs acteurs de la société sont de plus en plus impliqués dans les efforts de déradicalisation en Somalie. Une analyse approfondie des autorités traditionnelles est justifiée, car elles détenaient historiquement une importante autorité au niveau local, une légitimité dans le règlement des différends ainsi que d'autres rôles proches des activités



Des soldats djiboutiens détruisent un drapeau d'Al-Shabaab après la libération de la ville de Bula Burde par les forces de l'AMISOM le 16 mars 2014.



*« Les autorités traditionnelles, dont les rôles de déradicalisation sont nouveaux, ont simultanément agi en faveur de la déradicalisation dans un sens, mais sont parfois allées à l'encontre d'autres objectifs idéologiques du programme de stabilisation, tels que les modèles de démocratisation, notamment l'égalité des sexes et la représentation des minorités. »*

liées à ce que l'on dénomme maintenant « déradicalisation » en Somalie. Plus récemment, certaines autorités ont assumé des rôles officiels de déradicalisation, mais leur capacité à accepter ou à refuser de tels rôles et à façonner ce qu'ils impliquent est profondément ancrée dans l'histoire.

De nombreuses autorités traditionnelles étaient ouvertes à la coopération avec les acteurs de la stabilisation. Elles ont été incitées à établir des liens avec les cercles gouvernementaux et les réseaux transnationaux de construction de l'État, car pour leurs communautés cela augmente les opportunités politiques et économiques et génère de nouvelles formes de reconnaissance sociale. Dans le même temps, les pouvoirs conférés aux autorités traditionnelles sont ancrés dans le local, informels et très souples. Les autorités traditionnelles savent parfaitement ce qui est en jeu lorsqu'elles coopèrent avec les acteurs de la stabilisation et les acteurs nationaux. Une légitimité locale affaiblie signifie une érosion de la forme particulière de pouvoir non étatique en réseau dont dépendent les autorités traditionnelles.

Les représentants de l'AMISOM et du gouvernement ont demandé aux autorités traditionnelles de dénoncer Al-Shabaab. Les anciens et les cheikhs qui ont publiquement dénoncé le groupe se sont mis en danger, ainsi que leur cercle familial proche et leur clan. Cette coopération totale avec les acteurs de la stabilisation implique de devoir déplacer la famille dans un lieu protégé par l'AMISOM et de compter sur les forces anti-insurrectionnelles pour assurer leur sécurité. C'est le prix élevé qu'ils ont à payer pour leur coopération.

Plusieurs chefs religieux ont enseigné l'éducation et ont prodigué des conseils dans le cadre du pilier réhabilitation du programme

national. Ce faisant, certains d'entre eux ont développé une position critique sur celui-ci en se basant sur leur connaissance de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité ou des ministères impliqués dans la déradicalisation. L'Agence a coopté, menacé et soudoyé les autorités traditionnelles pour obtenir des informations utiles à leurs opérations extrajudiciaires, en ciblant Al-Shabaab, d'autres groupes armés non étatiques ou des opposants politiques<sup>17</sup>. Les autorités traditionnelles, qui étaient critiques, se sont retrouvées par la suite dans des positions délicates. Intégrées dans des rôles officiels de déradicalisation, ces autorités étaient probablement utiles pour « corriger » les croyances islamiques des transfuges d'Al-Shabaab. En même temps, elles ont tenté de servir de médiateurs entre les différents milieux islamiques modérés et conservateurs afin de rester fidèles à leurs convictions.

Certains chefs religieux ont mobilisé les inter-prétations dites traditionnelles (à leurs yeux légitimes) des écritures et l'influence collective de l'Islam en Somalie. À cet égard, ils ont soutenu les efforts de stabilisation. Ils sont devenus des prosélytes visibles, ce qui les a rendus indésirables parmi les communautés pro-Shabaab. Toutefois, ce soutien idéologique aux efforts de stabilisation n'est pas total ; il ne se prolonge pas nécessairement dans d'autres domaines. Les autorités traditionnelles, dont les rôles de déradicalisation sont nouveaux, ont simultanément agi en faveur de la déradicalisation dans un sens, mais sont parfois allées à l'encontre d'autres objectifs idéologiques du programme de stabilisation, tels que les modèles de démocratisation, notamment l'égalité des sexes et la représentation des minorités.

Dans leur rôle d'intermédiaires, les autorités traditionnelles ont parfois assumé des rôles et des identités influents au sein du

gouvernement ou parmi les intervenants extérieurs. Elles ont « pris le parti » des forces de stabilisation et leur mobilité est devenue dépendante des escortes de sécurité de l'AMISOM et de leurs relations étroites avec les forces de sécurité locales. Aux yeux des communautés locales résidant dans les zones rurales et contrôlées par Al-Shabaab, elles ont perdu une partie de leur légitimité. La fortune de ces autorités traditionnelles dépend désormais de leurs interactions avec les acteurs de la stabilisation, et avec les élites politiques locales, qui ont lentement établi leur influence au niveau des régions et des districts.

En ce sens, leur rôle de déradicalisation peut être compris comme une position à partir de laquelle ils ont contré ce qu'ils considéraient comme des aspects illégitimes de l'insurrection armée islamique, en même temps qu'ils ont stabilisé leur pouvoir local. Il n'est donc pas surprenant que certains anciens aient été considérés avec une suspicion croissante par leurs communautés. Quelle que soit son influence sur les questions de déradicalisation, un chef traditionnel sera considéré comme coopté et politisé s'il perd son pouvoir ou son emprise sur les questions locales. Un ancien coopté, corrompu ou faible se détachera des intérêts de la communauté et sera plus influencé par les agendas externes.

Certaines autorités traditionnelles ont adopté une position plus « conservatrice » et se sont montrées réticentes à accepter toute offre de coopération avec des initiatives de déradicalisation et de financement. En d'autres occasions, les autorités traditionnelles ont soutenu explicitement ou implicitement Al-Shabaab. Cela s'explique par le fait que leur communauté préférerait rechercher la gouvernance et la sécurité par le biais des structures d'Al-Shabaab plutôt que des autorités traditionnelles et des acteurs

internationaux soutenant le gouvernement. Ces autorités traditionnelles considèrent que leur rôle de protection consiste à éviter les pires représailles pour avoir collaboré avec des étrangers. Certaines d'entre elles ont également refusé la gouvernance d'Al-Shabaab, sans être forcément convaincues que la meilleure ligne de conduite est la contre-insurrection. Elles ont plutôt estimé que l'autoprotection, en utilisant les armes, était le meilleur moyen de protéger leur mode de vie.

## Conclusion

Les autorités traditionnelles ont à leur disposition divers moyens pour influencer les perceptions de la communauté en faveur des politiques de stabilisation. Les acteurs de la stabilisation cherchent à recruter et à utiliser ces autorités dans leur campagne anti-insurrectionnelle. Cependant, dans leur nouveau rôle d'intermédiaire de la déradicalisation, ils perturbent et remettent en question certaines hypothèses sous-jacentes de la pensée de la stabilisation. Leur propre identité et leurs pratiques sécuritaires sont considérablement transformées. Ces comportements hautement adaptatifs et leurs effets sur la stabilisation sont sous-estimés.

Les autorités traditionnelles n'étendent pas de manière prévisible une forme de contrôle social qui rend les communautés immunisées contre l'insurrection. Les autorités traditionnelles maintiennent plutôt des structures sociales parce qu'elles doivent servir de médiateur entre les différentes règles et sources de pouvoir, d'autorité et de légitimité. Les autorités traditionnelles doivent surveiller leurs sources d'autorité et réguler le plus étroitement possible les dynamiques locales de déradicalisation. Les autorités traditionnelles qui sont perçues comme étant cooptées par les acteurs internationaux s'affaiblissent et perdent ce qui les qualifiait comme candidat à la pacification au départ. La manière dont cela se déroule tend à préserver les hiérarchies sociales et les inégalités historiques.

<sup>1</sup> Gelot, Linnéa & Hansen, Stig Jarle (2019). « They are from within us: CVE brokerage in south-central Somalia », *Conflict, Security & Development*, 19(6): 563-582 ; Gelot, Linnéa (2020). « Deradicalization as Soft Counter-insurgency: Distorted Interactions Between Somali Traditional Authorities and Intervening Organisations », *Journal of Intervention & Statebuilding*, 14(2): 253-270.

<sup>2</sup> Özerdem, Alpaslan (2012). « A Re-Conceptualisation of Ex-Combatant Reintegration : "Social Reintegration" Approach », *Conflict, Security & Development*, 12(1): 51-73 ; Berdal, Mats & Ucko, David (2013). « Introduction to the DDR Forum: Rethinking the Reintegration of Former Combatants », *International Peacekeeping*, 20(3): 316-320 ; Kaplan, Oliver & Nussio, Enzo (2015). « Community counts: The social re-integration of ex-combatants in Colombia », *Conflict Management and Peace Science* 35(2): 132-153 ; Clubb, Gordon & Tapley, Marina (2018). « Conceptualising de-radicalisation and former combatant re-integration in Nigeria », *Third World Quarterly* 39(1): 2053-2068.

<sup>3</sup> Gelot & Hansen (2019). Op. cit. ; Zaalberg, Thijs (2012). « Peacekeeping and the Slippery Slope to Counterinsurgency », In Rich, Paul B & Duyvesteyn Isabelle, *The Routledge Handbook of Insurgency and Counterinsurgency*, New York: Routledge.

<sup>4</sup> Sur le dynamisme ancré dans les autorités traditionnelles et les structures claniques en Somalie, voir Höhne, Markus (2006). « Traditional authorities in Northern Somalia: Transformation of positions and powers », *Max-Planck Institute for Social Anthropology Working Papers*, no 82 ; Gaas, Mohamed (2018). « Primordialism vs instrumentalism in Somali society: is an alternative needed? », *Journal of Contemporary African Studies*, 36(4): 464-483.

<sup>5</sup> Sur le contrôle territorial des groupes Boko Haram et Al-Shabaab, voir Hansen, Stig (2019). *Horn, Sahel and Rift : Fault-lines of the African Jihad*, London : Hurst Publishers.

<sup>6</sup> Les interactions des autorités traditionnelles avec les acteurs de la stabilisation déforment et remettent en question les dichotomies familiaires telles que interne/externe, locale/globale, informelle/formelle, voir Gelot (2020), Op. cit. Sur le concept d'hybridité, voir Moe, Louise W (2011). « Hybrid and 'Everyday' Political Ordering: Constructing and Contesting Legitimacy in Somaliland », *The Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law*, 43(63): 143-177; Millar, Gearoid (2014). « Disaggregating hybridity: Why hybrid institutions do not produce predictable experiences of peace », *Journal of Peace Research*, 51(4): 501-514; Richards, Rebecca (2015). « Bringing the Outside In: Somaliland, Statebuilding and Dual Hybridity ». *Journal of Intervention and Statebuilding*, 9:1: 4-25.

<sup>7</sup> Moe, Louise (2018). « Counter-insurgency in the Somali territories: the "grey zone" between peace and pacification », *International Affairs* 94(2): 319-341, p. 329; Charbonneau, Bruno (2019). « Intervention as counter-insurgency politics », *Conflict, Security & Development*, 19:3: 309-314; Gelot, Linnéa & Sandor, Adam (2019). « African security and global militarism », *Conflict, Security & Development*, 19:6: 521-542.

<sup>8</sup> Charbonneau, Bruno (2019). Op. cit., p. 310.

<sup>9</sup> Voir les Standards intégrés de Désarmement, démobilisation et réintégration (SIDDR) révisés et récemment publiés ; Piémont, Daniel (2015). « The Role of Disarmament, Demobilization & Reintegration in Countering Violent Extremism », *SSR 2.0 Brief*, 3: 1-10.

<sup>10</sup> Goodhand, Jonathan & Hakimi, Aziz (2014). *Counterinsurgency, local militias and statebuilding in Afghanistan*, United States Institute for Peace ; Souleimanov, Emil A, & Huseyn, Aliyev (2016). « Evaluating the efficiency of indigenous forces in counterinsurgency: Lessons from Chechnya and Dagestan », *Small Wars and Insurgencies*, 27(3), 392-416 ; Ucko, David (2013). « Beyond Clear-Hold-Build : Rethinking Local-Level Counterinsurgency after Afghanistan », *Contemporary Security Policy*, 34(3): 526-551.

<sup>11</sup> Maurois, André (1931). *Marshall Lyautey* (1<sup>st</sup> ed). John Lane, p. 63 ; Kienschferf, Markus (2016). « Beyond Militarization and Repression: Liberal Social Control as Pacification », *Critical Sociology* 42(7-8): 1179-1194. Il existe d'autres concepts qui font référence à des formes similaires de conduite anti-insurrectionnelle, mais j'ai choisi de me concentrer sur la pacification.

<sup>12</sup> Felbab-Brown, Vanda (2015). « A Bridge Not Too Far: A Field Report from Somalia », In James Cockayne, & Siobhan O'Neil (eds), *UN DDR in an era of violent extremism : is it fit for purpose ?*, Chapter 5. United Nations University Centre for Policy Research.

<sup>13</sup> Marchal, Roland & Zekeria, Ould Ahmed Salem (2018). « La "radicalisation" aide-t-elle à mieux penser? », *Politique africaine*, 149: 5-20.

<sup>14</sup> Hansen, Stig J & Lid, Stian (eds) (2020). *Routledge Handbook of Deradicalization*, Chapter 1, London : Routledge.

<sup>15</sup> Hansen & Lid (2020). Op. cit. ; Khalil, James & Zeuthen, Martine (2016). *Countering Violent Extremism and Risk Reduction. A Guide to Programme Design and Evaluation*, London : Royal United Services Institute.

<sup>16</sup> Gelot & Hansen (2019). Op. cit., p. 569.

<sup>17</sup> Ingiriis, Mohamed H (2020). « Predatory Politics and Personalization of Power : The Abuses and Misuses of the National Intelligence and Security Agency (NISA) in Somalia ». *African Affairs*, 119(475): 251-274.

## NOUVELLES ET ANNONCES

---

→ **Marie-Eve Desrosiers**

joindra le 1er juillet l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa.

Elle a publié avec Philippe Lagassé « [Analyzing the political pressures of COVID-19 will help us understand what a post-pandemic world might look like](#) » dans la revue *Options politiques*.

→ **Yvan Conoir**

a réalisé une entrevue avec le professeur Francis Akindès de l'Université de Bouaké dans la revue *Alternatives Humanitaires* pour comprendre la réponse au COVID-19 en Côte d'Ivoire. Cet entretien est [disponible en vidéo](#).

→ **Marina Sharpe**

a publié dans la revue en ligne *RefLaw* un article intitulé « [The Free Movement of Persons within the African Union and Refugee Protection](#) ».



Port de pêche de Mogadiscio, district de Xamar Weyne, le 16 mars 2013.

## ÉQUIPE ÉDITORIALE

---

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

**Bruno Charbonneau**

*Directeur du Centre FrancoPaix*

*Professeur agrégé, Collège militaire royal de Saint-Jean*

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

**Maxime Ricard**

*Coordonnateur du Centre FrancoPaix*

*Candidat au doctorat, Université du Québec à Montréal*

COORDONNATRICE DU BULLETIN

**Stéphanie Roullier**

RÉVISION

**Yvana Michelant-Pauthex**

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

**Marie-Ève Desrosiers**

*Professeure agrégée, Université d'Ottawa*

**Cédric Jourde**

*Professeur agrégé, Université d'Ottawa*

**Mulry Mondélice**

*Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean*

**Marina Sharpe**

*Professeure adjointe, Collège militaire royal de Saint-Jean*

## CRÉDITS PHOTO

---

Couverture : [AU-UN IST Photo / Stuart Price](#)

Page 2 : [AU-UN IST Photo / Stuart Price](#)

Page 4 : [AU-UN IST Photo / Ilyas A. Abukar](#)

Page 7 : [AU-UN IST Photo / Stuart Price](#)

[Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix](#) a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

## CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8  
Tel. (514) 987-6781 | [chaire.strat@uqam.ca](mailto:chaire.strat@uqam.ca) | [dandurand.uqam.ca](http://dandurand.uqam.ca)  
Retrouvez-nous sur Twitter : [@CFrancopaix](#) et [@RDandurand](#)

## PARTENAIRE

---

